

## CARLSBOURG

# Le centre ludopédagogique ouvrira bien pour la prochaine rentrée scolaire

L'école fondamentale libre de Carlsbourg va bien mettre sur pied son centre ludopédagogique au mois de septembre.

• Loïc MÉNAGÉ

En mars dernier, nous vous avons parlé du projet de l'école fondamentale libre de Carlsbourg.

L'école avait en effet la volonté de revoir son projet pédagogique en inaugurant un centre ludopédagogique de talents.

Malgré les difficultés rencontrées avec la crise du coronavirus, le centre sera bien ouvert à partir du mois de septembre. « Nous devons normalement inaugurer ce centre le 10 mai dernier, avec la journée portes ouvertes à l'école, mais évidemment, cela n'a pas pu se faire, commente Valérie Adam, la directrice carlsbourgeoise. De plus, la période de confinement a ralenti les projets de classes flexibles et l'aménagement de la cour de récréation. Mais tout devrait être prêt pour le mois de septembre. »

Concrètement, le but est de



pouvoir développer les talents de chaque enfant de manière bienveillante et amusante. « Son objectif principal est d'aider les enseignants, mais aussi les parents, à entrer dans un changement important au niveau pédagogique tout en poursuivant le développement des piliers actuellement en place, poursuit Valérie Adam. Les piliers ? L'accompagnement individuel de chaque enfant, le respect du rythme d'apprentissage de chacun, le bien-être des enfants et des enseignants, sans oublier l'ambiance familiale et rurale. »

Pour parvenir à réussir tout cela, les enfants pourront suivre des parcours ludopé-

dagogiques. « Ces parcours développent des compétences transversales et disciplinaires et qui respectera le rythme des enfants tout en développant leur autonomie, note Valérie Adam. Que retrouve-t-on dans les parcours ? Des jeux éducatifs, des jeux de société et du matériel Montessori. Je pense par exemple à des smartgames ou encore à des jeux comme "Cat's family, Creativity, Cortex challenge, L'orthographe sans papier ni crayon ou encore Mot pour mot. L'outil sera donc sélectionné en fonction de sa thématique, des savoir-faire qu'ils développent ou des compétences qu'il exerce grâce à sa mécanique ludique. De manière plus prati-

que, un parcours ludopédagogique est une suite de jeux mis dans un ordre précis. Cela aide les joueurs à déterminer le jeu qu'ils devront choisir par la suite s'ils veulent poursuivre le développement de la compétence visée. »

## Dans le réfectoire

Ce centre a été installé dans le réfectoire de l'école. « Car le lieu est disponible en dehors des repas, qu'il est bien adapté à la situation, confie la directrice. De plus, il est situé juste à côté de l'entrée de l'école, donc il est accessible, et visible, pour les extérieurs. Et enfin, il est situé juste à côté de la cour de récréation. » ■

## VITE DIT

### Du changement

De nouveaux jeux et du matériel seront installés dans la cour. La classe de maternelle a été aménagée en classe flexible. La classe de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> va également être repensée.

### Bientôt à Barvaux ?

Si Carlsbourg va devenir le premier centre du genre, d'autres devraient suivre. « Notamment à l'Institut du Sacré-Cœur de Barvaux », confie Valérie Adam.

### Partenaires

Ce centre a été créé en collaboration avec Marie-Ange Beaufays (CODIEC Namur-Luxembourg.), Renaud Keymeulen (formateur et spécialiste de la pédagogie des intelligences multiples et de la ludopédagogie) et Aurélie Berger (institutrice et étudiante en sciences et techniques du jeu ).

## BERTRIX Conseil communal (suite)

# Le subside de la crèche communale divise

Lors de la récente réunion du conseil communal, Roger François (minorité) s'est à nouveau violemment insurgé sur la perte de subside pour la construction de la crèche communale dans l'ancienne église des Pères franciscains inaugurée fin octobre 2019.

Et le conseiller de la minorité n'a pas été tendre avec la majorité.

« Cette diminution de

443 075 € est due à une mauvaise gestion du dossier, argumente Roger François. Par la délibération du 29 août 2019, l'ASBL « Les Bambins » a été fusionnée avec la crèche communale. Résultat, pour la subsidiation on n'a pas créé quarante places supplémentaires d'accueil, mais bien quarante moins quinze (NDLR : celles des « Bambins »). Ce qui a pour conséquence de voir le subside de 1181 550 € pas-

ser à 738 475 € puisque calculé sur 15 x 31 000 € et non plus 40 x 31 000 €. »

## Un subside ramené sur 25 places

Michel Hardy, en tant qu'échevin des Travaux, apporte sa réponse : « Le 8 janvier 2018, le gouvernement wallon nous adresse une note stipulant une intervention de 75 % sur 1 500 000 €. Le jour où il y a appel à projet pour ramener les places des Bam-

bins vers la nouvelle crèche, la fonctionnaire de la Région wallonne a tout cassé ramenant le subside sur 25 places et non plus 40 comme prévu. »

## « Roger François avait voté le point »

Le bourgmestre Mathieu Rossignol se veut, lui aussi, transparent à ce sujet.

« Quand j'ai appris que les subsides allaient diminuer, nous les avons directe-

ment intégrés en recettes négatives dans la dernière modification budgétaire, commente le mayor. Je ne vois pas pourquoi Roger François vient dire qu'on a essayé de dissimuler les choses.

On a justement voulu anticiper parce qu'on n'avait pas les montants exacts. Je signalerai également que le 29 août 2019, le point a été voté à l'unanimité, Roger François compris » ■ Y.Jt.